

Bilan de trois semaines d'une campagne bien calme

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4331 - Mercredi 22 novembre 2017 - Prix : 10 DA

Birtouta et Rouiba

Démantèlement de deux réseaux de trafic de drogue et de psychotropes

Page 24

La crise politique s'assombrit au Zimbabwe

Le Parlement engage la procédure de destitution de Mugabe

Page 2

L'offre de Gadi Eizencot

Par Mohamed Habili

Avec ce que vient de déclarer le chef d'état-major de l'armée israélienne, Gadi Eizencot, ce qui d'ailleurs n'est pas vraiment un scoop, à savoir que son pays est prêt à échanger des renseignements d'ordre militaire avec l'Arabie saoudite sur l'Iran, la question qui se pose n'est plus de savoir si une guerre se prépare contre ce dernier, mais si du moins elle est encore évitable. Quand on en vient en effet à ce genre de propos, c'est que le principe de la guerre est déjà retenu, et qu'il ne reste plus qu'à attendre que les circonstances soient favorables pour lui donner le coup d'envoi. Notons que ce n'est pas ainsi que se comporte en général Israël avec ses ennemis, ou ce qui revient au même, avec ses éternelles victimes. Il ne cherche pas plus à se prémunir contre une agression éventuelle de leur part qu'un prétexte plus ou moins défendable pour les attaquer lui-même sans sommation. A peu près au même moment où le chef d'état-major faisait son offre à l'Arabie saoudite, B. Netanyahu réaffirmait, à l'adresse tant de Washington que de Moscou, le droit de son pays d'intervenir en Syrie toutes les fois qu'il le jugerait nécessaire pour sa sécurité. De fait, on ne compte plus le nombre de fois où Israël a lancé des attaques aériennes à l'intérieur de la Syrie depuis 2011, début de la guerre multiple qui s'y déroule. Il faut dire qu'il y était d'autant plus disposé que le risque encouru pendant ces opérations était quasi nul, les forces syriennes et leurs alliés ayant alors bien d'autres chats à fouetter. **Suite en page 3**

En ignorant la qualité du cadre de vie et celle du bâti

Huit millions de logements construits dans l'anarchie



P.H.D. R.

L'urgence de résorber la crise du logement a fait que les entreprises du bâtiment n'ont pas pris en compte la qualité du cadre de vie et du bâti, ce qui a contribué à engendrer une situation chaotique et anarchique des villes dans la réalisation des habitations. [Lire page 2](#)

Hadjar :

«Les diplômés de l'ENS peuvent poursuivre des études en Master»

Page 4

24^e édition du Festival du théâtre de Jordanie

«Carte postale» du TR Mascara applaudie par un public nombreux

Page 13

En ignorant la qualité du cadre de vie et celle du bâti

Huit millions de logements construits dans l'anarchie

■ L'urgence de résorber la crise du logement a fait que les entreprises du bâtiment n'ont pas pris en compte la qualité du cadre de vie et du bâti, ce qui a contribué à engendrer une situation chaotique et anarchique des villes dans la réalisation des habitations.

Par Louiza Ait Ramdane

Les propos sont du président du Conseil arabe d'architecture, de l'urbanisme et du développement des villes, Djamel Chorfi. Invité de l'émission «Invité de la rédaction» de la Chaîne III de la Radio algérienne, il a indiqué qu'avec la réalisation d'un programme de quelque huit millions de logements, l'Algérie occuperait la position du «plus grand promoteur immobilier dans le monde».

Il a relevé que les entreprises réalisatrices ont donné de l'importance au nombre de logements à réaliser, sur la base d'un modèle copier-coller, au détriment d'une qualité architecturale ignorant, de plus, le maître d'œuvre de l'ouvrage, c'est-à-dire l'architecte, devenu bien malgré lui un sous-traitant de l'entreprise du bâtiment. Le constat est amer, ajoute-t-il. Ces entreprises, dira-t-il, sont plus intéressées par le maximum de profit et la simplicité de conception des logements. Ce qui a donné corps, poursuit-il, à des constructions qui ressemblent davantage

à «des boîtes d'allumettes ou à des cages à poules». Le plafonnement par les pouvoirs publics du coût du logement constitue également une autre erreur, déclare M. Chorfi. Ce plafonnement a été utilisé par les entreprises du bâtiment à leur avantage, pour jouer sur leur qualité, d'autant qu'elles n'étaient, de plus, soumises à aucun contrôle, regrette l'intervenant. En Algérie, le rôle de l'architecture dans la conception de bâtiments est ignoré, selon l'invité de la radio. Selon lui, aussi longtemps, qu'on ne donnera pas d'importance à la production architecturale et urbaine, «on continuera à ignorer le rôle fondamental de l'architecte et de l'urbaniste, cette situation risque, encore, de perdurer dans le temps», regrette-t-il.

En termes de chiffres, Djamel Chorfi relève que le nombre d'appartements dans le pays à est quelque onze millions d'unités. Ce qui signifie, selon lui, qu'il n'existe pas à véritablement parler de crise du logement. Il relève, à ce propos, qu'il existe plus d'un million d'habitations qui sont fermées et donc «hors circuit du



PHOTO: R.

marché immobilier». Pour l'urbanisme, le président du Conseil arabe d'architecture appelle à lutter contre les «cités dortoirs» en accordant la plus grande importance à la construction d'ensembles immobiliers intégrant toutes les dimensions d'ordre social, tels les équipements culturels, culturels et de loisirs. Il appelle également à prendre en considération les besoins des tranches d'âge, autant d'aspects dont il

regrette qu'ils n'aient pas été pris en compte à ce jour. L'invité de la rédaction de la Chaîne III souligne pour conclure que le plus important, aujourd'hui, est de réviser et de se mettre au diapason des standards internationaux, la loi portant orientation de la ville et celle relative à l'aménagement et à l'urbanisme «n'ont pas été actualisées depuis 27 ans».

L. A. R.

La crise politique s'assombrit au Zimbabwe

Le Parlement engage la procédure de destitution de Mugabe

Malgré les pressions des militaires et de son parti qui l'a lâché ainsi que celles de la rue, le président Robert Mugabe, au pouvoir depuis 37 ans, refuse de lâcher les rênes. Une situation qui fait plonger le Zimbabwe dans une crise politique telle, que le Parlement a engagé hier une procédure de destitution contre lui.

Alors que son parti présentera une motion au Parlement pour sa destitution, le président zimbabwéen Robert Mugabe, refusant les appels à sa démission depuis le coup de force de l'armée dans la nuit du 14 au 15 décembre, annonce qu'il présidera mardi (hier) une réunion du cabinet à la State House, résidence du chef de l'Etat. A ce titre, après que son parti l'ait exclu de ses rangs, c'était au tour hier du Parlement zimbabwéen de mettre en branle une procédure de destitution du président Mugabe. Une procédure engagée pour «faute grave», «manquement à la Constitution» et «violation délibérée de la Constitution» ou «incapacité». En effet, selon l'article 97 de la Constitution zimbabwéenne, l'Assemblée nationale et le Sénat peuvent engager à la majorité simple une procédure de révocation du président. En outre, sachant que la grande majorité des élus de la Zanu-PF (Union pour le Zimbabwe) (parti du président) tout comme ceux de l'opposition semble aujourd'hui favorable à cette démarche, dans sa résolution, la Zanu-PF accuse Robert Mugabe d'«avoir autorisé sa femme à usurper des pouvoirs» et de «ne plus être en capacité physique d'assurer son rôle». Aussi, hier après-midi à l'ouverture de la séance consacrée à l'examen d'une demande de destitution du président Robert Mugabe, le président de l'Assemblée nationale, Jacob Mudenda, a déclaré devant les élus des deux chambres parlementaires qu'il «considère que cette motion est recevable». «Cette motion, poursuivra-t-il, est sans précédent dans l'histoire du Zimbabwe depuis son indépendance en 1980». Ainsi, si l'issue du vote devait aboutir à une majorité, les

deux chambres du Parlement devront nommer une commission d'enquête bipartite chargée de rédiger dans les prochains jours, une résolution de destitution du chef de l'Etat. A ce moment-là, le président Mugabe sera autorisé à se défendre devant le Parlement, puis la destitution doit être votée à la majorité des deux tiers du parlement.

Les anciens combattants du Zimbabwe appellent à manifester pour faire tomber «immédiatement» Mugabe

Par ailleurs, bien que l'appel à la manifestation contre le président Mugabe soit prévu pour aujourd'hui, les anciens combattants du Zimbabwe ont appelé hier la population à manifester dès «maintenant» pour faire tomber «immédiatement» le président Mugabe. «Toute la population doit abandonner ce qu'elle est en train de faire (...) et se diriger vers le "Toit Bleu"», la résidence privée du chef de l'Etat pour que Robert Mugabe «quitte le pouvoir immédiatement», a déclaré à ce propos le chef des anciens combattants, Chris Mutsvangwa, cité par des médias. Se disant «encouragé» par le communiqué publié quelques minutes plus tôt par l'ancien vice-président Emmerson Mnangagwa, dans lequel il appelle le chef de l'Etat à démissionner afin que «le pays puisse avancer», «les manifestations doivent commencer maintenant», a-t-il ajouté. En effet, Mnangagwa, limogé il y a deux semaines, a appelé hier le président Robert Mugabe à démissionner et indiqué qu'il ne rentrerait pas dans son pays tant que sa sécurité ne serait pas garantie. «J'invite le président Mugabe à tenir compte des appels lancés par le peuple à sa démission, de façon à ce que le pays puisse avancer et préserver l'héritage du chef de l'Etat», a déclaré Mnangagwa dans une déclaration remise à la presse.

Lynda Naili/Agences

A une journée des résultats des urnes

Bilan de trois semaines d'une campagne bien calme

■ Des thèmes consensuels et des positionnements politiques ont marqué trois semaines de course «civilisée» contre la montre menée dans les différentes contrées du pays par les leaders des partis politiques en lice, pour tenter de convaincre les électeurs d'aller voter en faveur de leurs listes électorales.

Par Thinhinene Khouchi

Avec un début mitigé, marqué par un manque d'enthousiasme et d'intérêt manifeste des citoyens, la campagne électorale n'a pas drainé les foules lors des premiers meetings des partis politiques, où l'agenda des rassemblements populaires programmés était peu fourni. Et si la bataille électorale a tardé à atteindre sa vitesse de croisière dans la majorité des wilayas du pays, les scènes d'affichage anarchique et sauvage ont, en revanche, fait très vite leur apparition sur les façades des immeubles et des établissements publics, occultant l'espace qui leur est réservé sur les panneaux électoraux. Il aura fallu attendre la fin de la première semaine coïncidant avec les jours de repos hebdomadaire pour que la campagne commence à s'emballer, avec un défilé de leaders de partis politiques sillonnant les wilayas, à la rencontre de leurs militants et sympathisants. Meeting après l'autre, les chefs de partis ont égrené leurs programmes et leur vision de la bonne gouvernance locale pour convaincre les citoyens de la nécessité de voter pour des candidats compétents et intègres, capables d'impulser le développement local et d'améliorer le cadre de vie de la population et répondre à leurs attentes profondes. Ratissant large, de nombreuses formations politiques ont convenu de sillonner le maximum de wilayas en animant des meetings populaires dans les grandes villes et en recourant à des rencontres de proximité dans les régions suburbaines et rurales. Ainsi, la décentralisation dans la prise de décision dans la gestion des collectivités locales et l'élargissement des prérogatives des élus, pour insuffler une dynamique plus soutenue au développement, se sont affirmés comme des questions centrales qui ont cristallisé un réel consensus entre les partis, durant cette campagne de trois semaines



marquée par un discours électoral, dans l'ensemble, assez modéré dans le ton et avec très peu de dépassements. En effet selon le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal, vu le nombre important des candidats en lice pour ces élections par

rapport aux législatives, cette campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions, précisant que les plaintes et les saisines étaient peu nombreuses. Le président de la HIIE a fait état de 685 interventions effectuées par ses services, un chiffre minime, a-t-il dit par rapport au nombre important des candidats à ces

élections et en comparaison des élections législatives organisées en mai dernier. La plupart de ces interventions concernent des questions simples, selon le même responsable qui précise que quatre cas seulement de recours à la violence et à l'injure ont été relevés. Il a salué le sens de responsabilité des responsables des partis qui ont animé la campagne électorale, précisant que leur discours politique était pondéré loin de toute diffamation ou injure. Le même responsable a déploré certains phénomènes qui ont entaché la campagne électorale dont notamment les affiches anarchiques d'autant qu'il s'agit d'actes émanant de candidats appelés à veiller à l'application de la loi. Remédier à ce genre de comportements négatifs exige davantage d'efforts et un travail permanent de persuasion car la loi ne forge pas les consciences, a-t-il affirmé.

T. K.

Dispositions relatives à l'élection des membres de l'APC

VOICI les dispositions relatives à l'élection des membres de l'Assemblée populaire communale (APC), dont le vote est prévu le 23 novembre prochain, conformément à la loi électorale. L'article 80 stipule que le nombre des membres des Assemblées populaires communales varie en fonction de la population des communes résultant du dernier recensement général de la population et de l'habitat et dans les conditions suivantes:

- 13 membres dans les communes de moins de 10 000 habitants.
- 15 membres dans les communes de 10 000 à 20 000 habitants.
- 19 membres dans les communes de 20 001 à 50 000 habitants.
- 23 membres dans les communes de 50 001 à 100 000 habitants.
- 33 membres dans les communes de 100 001 à 200 000 habitants.
- 43 membres dans les communes de 200 001 habitants et plus.

H. Y.

Protection civile

Dispositif spécial de prévention en prévision du scrutin

Un dispositif spécial sera mis en place par les services techniques de prévention de la Protection civile pour sécuriser les 12 427 centres de vote, en prévision des élections locales prévues jeudi prochain. Ce dispositif est composé de 26 569 agents, tous grades confondus, et doté de «tous les moyens d'intervention nécessaires, soit 841 ambulances et 810 camions d'in-

tervention, afin d'assurer la sécurité des électeurs», indique un communiqué des services de la Protection civile. Il prendra en charge «l'ensemble des préoccupations des électeurs au niveau des centres de vote, parallèlement à un dispositif spécial prévu dans ce cadre pour accompagner les bureaux de vote mobiles répartis à travers le territoire national», précise la

même source. Ce dispositif «peut être renforcé par des moyens humains et matériels supplémentaires à partir des unités opérationnelles de secteurs, en cas de nécessité». La Protection civile rappelle, en outre, que dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation de la campagne électorale, ses services techniques de prévention ont effectué «des

visites de sécurité au niveau des salles et lieux publics qui ont abrité les meetings et rassemblements tenus en prévision du scrutin électoral», ajoutant que «le but de ces visites est de veiller à la conformité de ces lieux aux normes de sécurité et garantir la protection des utilisateurs».

L. O.

LA QUESTION DU JOUR

L'offre de Gadi Eizencot

Suite de la page une

On a bien pensé un moment que le ciel syrien était interdit à ses avions comme à ses missiles, étant sous protection russe, puis il est apparu clairement que cette interdiction n'était pas en fait valable pour lui, ni même d'ailleurs pour les avions de la coalition internationale, mais seulement pour les incursions turques. Mais si le Premier ministre israélien a tenu à réaffirmer un droit qu'il s'était accordé jusque-là sans en référer à personne, c'est parce qu'il voit bien que la guerre en Syrie est dans sa phase finale, et que ce qui lui était permis jusque-là pourrait ne pas aller de soi à l'avenir. Alors, il préfère annoncer la couleur dès à présent : son armée continuera d'intervenir où elle veut et quand elle veut en Syrie. Dans toutes autres circonstances, ces propos vaudront déclaration de guerre. Ce qu'ils ont de particulier en l'occurrence, c'est qu'ils ne sont pas adressés à la Syrie, un pays dans un tel état de faiblesse qu'on ne peut décemment le défier, mais au Hezbollah et à l'Iran. Ils prennent toute leur signification quand ils sont mis en rapport avec l'offre de Gadi Eizencot. Comme les Israéliens voient bien que la tension entre les deux puissances principales du Golfe est déjà grande, ils s'empressent d'assurer l'une d'elles, l'Arabie saoudite, de toute leur aide dans le cas où elle prend l'initiative d'attaquer la première. De son côté, l'Arabie saoudite est tellement certaine non seulement de la coopération mais carrément de l'entrée en guerre d'Israël à ses côtés si elle franchissait le rubicon qu'on la sent tout près de succomber à la tentation. Israël, mais aussi les Etats-Unis, font tout leur possible pour qu'elle abandonne toute prudence, toute circonspection, pour qu'elle saute le pas avant qu'une réaction interne salutaire ne survienne pour stopper net la descente aux enfers. On nous dit que rien n'indique qu'Israël se prépare à une action d'envergure en Syrie ou au Liban. Mais ce pourrait être parce qu'il a compris qu'il n'avait pas besoin d'y aller lui-même cette fois-ci. En effet, la guerre irano-saoudienne étant déjà en cours, ayant même déjà évolué, étant déjà passée à un autre pays que la Syrie et l'Irak, il n'a pas besoin de la déclencher mais seulement de faire en sorte qu'elle s'intensifie et se généralise.

M. H.

Hadjar :

«Les diplômés de l'ENS peuvent poursuivre des études en Master»

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé, lundi, que la poursuite des études en post-graduation (Master) par les étudiants issus des Ecoles normales supérieures (ENS) «ne pose aucun problème», relevant que «le recrutement des diplômés de ces écoles obéit aux besoins du secteur de l'Education nationale».

Par Hania G.

Dans une déclaration à la presse en marge de la mise en place d'une commission permanente intersectorielle avec l'Education nationale pour la coordination des politiques, programmes et projets communs, M. Tahar a précisé qu'«il n'y avait aucun problème à ce que les étudiants issus de l'ENS poursuivent leurs études en post-graduation (Master)». Les étudiants issus de l'ENS ont enclenché, au cours des derniers jours, des mouvements de protestation pour réclamer leur droit à la poursuite des études supérieures dans leurs spécialités et leur recrutement dans leurs wilayas de résidence, s'estimant prioritaires en matière de recrutement dans le secteur de l'Education nationale. M. Hadjar a indiqué que son secteur «prenait en charge toutes les demandes des diplômés de l'ENS en matière d'ouverture de spécialités en Master, et ce, sans exception, que ce soit des revendications d'ordre professionnel ou académique». Concernant la contractualisation des diplômés de l'ENS avec le ministère de l'Education nationale et de leur revendication de travailler dans leur wilayas de résidence, le ministre a expliqué que «certaines spécialités sont ouvertes dans des wilayas mais non dans d'autres», affirmant que «le principe en matière de recrutement obéit aux besoins du secteur de l'Education nationale». A ce propos, le ministre a précisé que le département de l'Education s'ef-



Ph/D. R.

force à rapprocher les nouveaux enseignants de leurs lieux de résidence, ajoutant que l'Education nationale permet le transfert après 3 années de service. Sur un total de 5 552 diplômés de l'ENS, 248 seulement, soit 4,4%, ont bénéficié d'un recrutement dans le secteur de l'éducation entre 2014 et 2017, a indiqué le ministre. Une commission «permanente» entre les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur a été installée ce jour, au terme de 4 rencontres intersec-

torielles portant sur les Ecoles normales supérieures. Cette commission vise à faire des ENS des pôles d'excellence pour parvenir à une école de qualité. Pour la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, cette commission aura à faire un diagnostic et à arrêter les stratégies de recrutement jusqu'en 2025, en fonction du niveau, de la matière et de la spécialité. Concernant la recherche scientifique, la ministre a affirmé que cette commission pourra conclure des conventions entre l'Institut

nationale de recherche en éducation (Inre) et les centres et laboratoires de recherche dans les universités portant sur des thèmes intéressants le secteur de l'Education et qui «peuvent être mises à profit immédiatement». Les deux parties ont également évoqué la question de l'intégration des élèves aux besoins spécifiques dans les classes «normales» et la formation par les ENS des enseignants de classes préparatoires relevant de l'enseignement primaire.

H. G./APS

Ooredoo récompense ses partenaires lauréats de son challenge de la région Centre

OOREDOO a organisé, récemment à Alger, une cérémonie en l'honneur des points de vente et grossistes partenaires de la région Centre, gagnants du challenge organisé en leur direction.

Les partenaires lauréats se sont distingués par leurs réalisations et les résultats exceptionnels qu'ils ont atteints dans l'activation de cartes Sim et les rechargements électroniques Storm à travers la région Centre du pays et ce, tout au long des 3 challenges lancés par Ooredoo durant les années 2016 et 2017.

Ainsi, soixante-quinze points de vente et grossistes ont été récompensés et ont reçu leurs scooters habillés aux couleurs de Ooredoo et d'autres cadeaux de valeur.

Ces récompenses offertes en guise d'encouragements en reconnaissance à leurs efforts visent notamment à consolider les relations privilégiées entre Ooredoo et ses partenaires.

D'autres cérémonies seront prochainement organisées par Ooredoo afin de récompenser les meilleurs partenaires et points de vente des régions Est et Ouest du pays.

Par ces actions, Ooredoo entend renforcer ses relations avec ses partenaires et améliorer continuellement la qualité de ses services pour offrir le meilleur à ses clients, partout en Algérie.

Communiqué

Santé, industrie et éducation

Levée de gel sur plusieurs projets

Le gel a été levé sur plusieurs projets de développement dont a bénéficié la wilaya de Ouargla, notamment dans les secteurs de l'Education, la Santé, l'Industrie et les Mines, au titre d'un programme complémentaire de 2017, a-t-on appris hier auprès de la wilaya. Les projets concernés, et qui avaient été gelés pour des considérations financières, sont un hôpital de 60 lits dans chacune des communes de Mégarine et Rouissat, et l'équipement de l'hôpital de 140 lits de Touggourt, dont les travaux de construction ont été achevés, a indiqué le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, lors d'une présentation des résultats de la visite en début de semaine d'une délégation interministérielle dans la wilaya. L'opportunité a été saisie pour suggérer, à titre exceptionnel, la levée du gel aussi sur le projet du centre hospitalo-universitaire de Ouargla, figurant parmi les 5 projets de CHU gelés à travers le pays, et ce, dans un souci d'améliorer les prestations de santé au Sud et au regard des conditions rigoureuses de la

région, a-t-il révélé. Dans le domaine de l'industrie et des mines, il a été procédé à la levée du gel sur le projet d'aménagement du parc industriel de la commune de Hassi-Benabdallah (500 hectares, extensible), et dont les travaux vont démarrer prochainement, a annoncé le chef de l'exécutif de wilaya. Ce projet, totalisant 126 lots et localisé en proximité de la RN-53, fait partie de la cinquantaine de parcs industriels, répondant aux standards internationaux en la matière, prévus à travers le pays et appelés à offrir un cadre approprié aux investisseurs pour le lancement de leurs projets économiques. La levée du gel sur des opérations de développement a concerné également l'aménagement de la zone d'activités de la commune de Nezla, a fait savoir le même responsable. Le programme complémentaire accordé à la wilaya prévoit, en outre, la réactivation de l'ensemble des projets du secteur de l'Education nationale, ainsi que des projets liés à l'électrification agricole, l'ouverture de pistes d'accès, au regard des résultats

«probants» obtenus dans le domaine, et des projets de raccordement de gaz naturel et d'électricité, a signalé M. Djellaoui, évoquant aussi la possibilité de lancement d'un projet de 7 000 places pédagogiques universitaires.

229 nouveaux projets pour améliorer le cadre de vie

La wilaya de Ouargla et la wilaya déléguée de Touggourt ont ainsi bénéficié, parmi ce programme complémentaire 2017, de 229 nouvelles opérations de développement, pour lesquelles a été alloué un financement de 6,37 milliards DA puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a poursuivi le chef de l'exécutif de wilaya. Ceci, en plus des opérations intégrées dans le cadre des programmes communaux de développement et du programme de développement des régions du Sud. Les nouvelles opérations profitent à l'ensemble des communes de la wilaya et ciblent différents secteurs et

activités en rapport direct avec l'amélioration du cadre de vie du citoyen, notamment en matière d'eau potable, d'assainissement, d'aménagement et de réhabilitation des voies et réseaux divers, l'aménagement urbain, l'éclairage, les routes, l'éducation, et la santé. Elles s'insèrent aussi au titre des efforts visant la prise en charge des besoins du citoyen, en concrétisation du programme du président de la République, et l'impulsion de l'action de développement dans le Sud. Ces opérations viennent s'ajouter aux 366 projets en chantier actuellement sur les 651 dont a bénéficié ces dernières années la wilaya de Ouargla, pour un coût global de 132 milliards DA, selon le même responsable. Le wali de Ouargla, Abdelkader Djellaoui, a mis l'accent, à l'occasion, sur le rôle du citoyen dans le renforcement de la dynamique de développement de la wilaya, soulignant, dans ce cadre, que les locales de jeudi prochain constituent une opportunité pour «consacrer le principe de la démocratie participative».

Ahcène H./APS

Boumerdès/Bilan des 10 dernières années

Au moins 10 000 emplois créés dans les métiers de l'artisanat

■ Au moins 10 000 emplois (entre permanents et provisoires) ont été créés ces 10 dernières années, à Boumerdès, dans les métiers de l'artisanat traditionnel, a-t-on appris mardi auprès d'une responsable de la Chambre d'artisanat et des métiers de la wilaya.

Par Siham B.

Une grande partie de ces emplois ont été créés au titre de différents dispositifs publics, dont l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), tandis que le reste est le fruit d'initiatives personnelles, a indiqué à l'APS la chargée du service de l'organisation et de l'information à la CAM, M^{me} Wissam Touil. Les domaines d'activités les plus pourvoyeurs de ces emplois sont la vannerie, la confection du cuir, les habits et les bijoux tradi-



PIB.D.R.

tionnels et la cuisine traditionnelle, outre le créneau des prestations de services, a-t-elle ajouté. Au titre des programmes de soutien à la promotion de l'artisanat traditionnel, la même respon-

sable a par ailleurs, signalé l'organisation, ces dernières années, des sessions de formation au profit de 2 000 artisans, dont 500 femmes artisanes, qui ont bénéficié d'une mise à

niveau de leur connaissances dans différents domaines dont la gestion, la confection du cuir, la poterie, la céramique d'art, et le tissage. Dans un autre sillage, M^{me} Wissam Touil a fait part d'un

effectif global de 6 100 artisans immatriculés auprès de la CAM de Boumerdès, dont 1 200 artisanes. Depuis 2011 une opération d'assainissement des listes des artisans immatriculés auprès de cette structure, a abouti, à ce jour, à la radiation de près de 1 600 artisans (dont 300 artisanes) des listes de ses registres. Sur ce total d'artisans radiés, près de 600 avaient dans la production artisanale de services, tandis que le reste exerçait dans l'artisanat artistique et de production, a-t-elle souligné, imputant leur radiation à la disparition de certains métiers artisanaux, le changement d'activité, le non-versement des impôts et cotisations, la fin de validité du registre de commerce, et le non renouvellement de leurs souscriptions pour certains, entre autres. Une majorité des artisans de la wilaya activent dans des unités à caractère familial, sises principalement au niveau des régions de Beni Amrane, Souk El Had, Thénia, Dellys et Afir, a-t-elle encore précisé.

S. B./APS

Pétrole

Le Brent ouvre la semaine à plus de 62 dollars

Les cours du pétrole étaient orientés à la baisse lundi en fin d'échanges européens en l'attente des perspectives sur l'e renouvellement de l'accord de réduction de la production qui seront au menu de la réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) fin novembre. En début de soirée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 61,97 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 75 cents par rapport à la clôture de vendredi. Sur le New

York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de décembre, dont c'est le dernier jour de cotation, cédait 60 cents à 55,95 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient effacé une partie de leurs pertes de la semaine vendredi, s'inscrivaient à nouveau en baisse lundi. L'attention du marché se focalise sur l'accord de limitation de la production, qui lie l'Opep et d'autres producteurs, dont la Russie, pour rééquilibrer le marché mondial et faire remonter les prix. Cet accord, qui a com-

mencé début 2017 et a été renouvelé une fois jusqu'à fin mars 2018, pourrait être allongé jusqu'à fin 2018 lors de la réunion de l'Opep et de ses partenaires qui se tiendra le 30 novembre à Vienne. «Les prix du pétrole devraient rester soutenus au moins jusqu'à la réunion de l'Opep, en partie, car de nombreux investisseurs financiers parient sur un renouvellement des limitations de production», ont estimé des analystes. «Il est généralement admis que l'Opep et ses dix partenaires renouvelleront l'accord,

même si la Russie préfère rester plus prudente», a estimé un autre analyste. Les marchés ont également pris connaissance vendredi après la clôture européenne des données de l'entreprise privée Baker Hughes, qui décompte le nombre de puits actifs aux Etats-Unis, ce qui donne un indice précieux sur la production américaine à moyen terme. «Le nombre de puits actifs est resté inchangé à 738 la semaine dernière après avoir nettement grimpé la semaine précédente», ont rappelé des analystes. Halim N.

Afrique

Le développement industriel et le libre-échange renforcent la compétitivité du continent

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a réitéré lundi le ferme engagement pris par l'ONU de soutenir l'industrialisation de l'Afrique et l'application d'un accord de libre-échange sur l'ensemble du continent. «En tant que l'un des principaux moteurs de croissance économique et de création d'emplois, l'industrialisation jouera un rôle crucial dans les activités menées en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africai-

ne», a déclaré M. Guterres dans un message publié à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique 2017. Cette année, la Journée met l'accent sur les liens entre le développement industriel et les progrès de l'Afrique vers la création d'une zone de libre-échange continentale. Pour le chef de l'ONU, ces initiatives se renforcent mutuellement et peuvent contribuer à long terme à l'avènement de «sociétés solidaires, résilientes, pacifiques et prospères», permettant ainsi de contribuer à la croissance écono-

mique de l'Afrique et d'éradiquer la pauvreté. «Des investissements stratégiques dans les infrastructures transfrontières permettront d'accroître à la fois le commerce et l'industrie, de même que la promotion des technologies vertes et des solutions à faible émission de carbone», a déclaré M. Guterres. Le secrétaire général estime que les petites et moyennes entreprises (PME) africaines resteront les principaux acteurs du développement industriel et de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale efficaces et

durables. En Afrique, les PME représentent déjà 80% du produit intérieur brut du continent et 90% de tous les emplois. «Les gouvernements, les entreprises et la société civile devront nouer des partenariats pour encourager l'innovation et favoriser la croissance durable», a souligné M. Guterres, estimant également crucial de tirer parti des capacités des jeunes Africains et de renforcer les institutions africaines. «Tant le Programme 2030 que l'Agenda 2063 tiennent compte de ces impératifs», a-t-il dit. O. B.

Italie Prévision de croissance revue à la hausse à 1,5%

LA CROISSANCE du Produit intérieur brut (PIB) en Italie devrait atteindre 1,5% en 2017 et 1,4% en 2018, a annoncé mardi l'Institut italien des statistiques (Istat), révisant ainsi à la hausse ses prévisions économiques. L'Istat avait indiqué en mai dernier prévoir une hausse du PIB de 1% en 2017, après 0,9% enregistré en 2016. Le gouvernement italien a revu pour sa part ses prévisions à la hausse le 27 septembre: il prévoit désormais une augmentation de 1,5% du PIB en 2017 et 2018. De son côté, le Fonds monétaire international (FMI) table sur 1,5% cette année et 1,1% en 2018, et la Commission européenne sur 1,5% en 2017 puis 1,3% l'an prochain. Après deux années de récession, l'Italie a renoué en 2014 avec la croissance, avec un petit 0,1%. En 2015, son PIB a progressé de 0,8%, soit une croissance moitié moindre que la moyenne des pays de la zone euro, puis de 0,9% en 2016. Concernant le chômage, l'Istat prévoit qu'il baisse à 11,2% sur l'ensemble de l'année 2017 -alors qu'il tablait sur 11,5% en mai- puis à 10,9% en 2018. Le chômage s'élevait à 11,7% de la population active en 2016, 11,9% en 2015 et 12,7% en 2014.

R. E.

Mila

Des indemnisations d'une valeur de 2 millions de dinars au profit de 12 aviculteurs

■ Douze aviculteurs de la wilaya de Mila, dont les exploitations agricoles ont été touchées par les feux de forêt enregistrés l'été dernier au nord de la région, ont été indemnisés pour un total de deux millions de dinars.

Ph. > D. R.



Par Safy T.

Ces indemnisations, qui ont concerné des serres et des infrastructures d'élevage de volailles endommagées, représentent le premier quota du programme de dédommagement de 130 aviculteurs des localités de Terrai Bainen et de Tessala Lemtai, ont affirmé des responsables de la direction des services agricoles.

Les décisions d'indemnisation de ces aviculteurs ont été livrées par le chef de l'exécutif local, Ahmed Zinedine Ahmouda, au cours d'une cérémonie organisée à la bibliothèque principale de la ville de Mila et ce en application des directives du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a-t-on noté.

Plusieurs agriculteurs dont

les exploitations ont été touchées par les incendies seront ciblés par cette opération qui se poursuivra «les semaines prochaines», selon les responsables de la DSA qui ont affirmé qu'une somme de plus de 30 millions de dinars a été mobilisée pour les opérations de dédommagement.

La caravane de l'entrepreneuriat valorise les initiatives des jeunes pour la création d'entreprises

La caravane nationale du ministère de la Jeunesse et des Sports consacrée à l'entrepreneuriat qui a observé une halte lundi à la maison de la culture M'barek El Mili de Mila vise à «valoriser et à soutenir les initiatives des jeunes» pour la création

de leurs petites entreprises, a-t-on appris de ses organisateurs.

La caravane, qui séjournera durant deux jours dans la wilaya de Mila, va permettre de faire connaître les différents dispositifs d'aide à l'emploi et de présenter des exemples concrets d'entreprises créées par des jeunes, ayant réussi à produire de la richesse et à générer des postes d'emploi.

C'est ainsi que plus de 130 exposants, répartis sur 17 pavillons, ont mis en avant des entreprises créées par des jeunes dans divers secteurs tels que l'agriculture, l'industrie ou encore l'artisanat.

Selon les représentants locaux des différents dispositifs d'aide à l'emploi, près de 10 000 PME (petite et moyenne entreprise) ont vu le jour au cours des dix dernières années dans la wilaya de Mila, chose qui

démontre, a-t-on affirmé, la capacité des jeunes à transformer leurs idées en richesse.

A cet occasion le chef de l'exécutif local, Ahmed Zinedine Ahmouda, a valorisé ce genre d'initiatives impliquant plusieurs secteurs ministériels et les dispositifs d'aide à l'emploi, saluant et prenant en exemple la réussite d'une entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipements de réfrigération à partir de matériaux locaux.

Le chef de cette entreprise, sise à Chelghoum Laid, a révélé à l'APS qu'il avait pu concrétiser son projet grâce au soutien de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej), affirmant que son entreprise reçoit aujourd'hui des commandes de clients activant dans plusieurs filières et, notamment, dans la transformation agroalimentaire, ajoutant qu'il emploie cinq per-

sonnes de manière permanente en plus d'assurer des formations pour des stagiaires.

De son côté, le jeune Housseem Benzohra s'est enorgueilli d'avoir permis, via son entreprise de fabrication de charpentes métalliques, créée il y a tout juste trois ans, d'accélérer le rythme de plusieurs chantiers de construction dans sa région.

La caravane de l'entrepreneuriat donnera lieu à des sessions de formation au profit des jeunes et des étudiants sur la procédure à suivre pour créer une entreprise.

S. T./APS

Mostaganem Attribution prochaine de 15 800 logements

PAS MOINS de 15 800 logements toutes formules confondues seront attribués prochainement dans la wilaya de Mostaganem, a annoncé le wali, Mohamed Abdennour Rabhi.

Lors d'une visite d'inspection et de travail dans la daïra de Mesra, le chef de l'exécutif a déclaré que l'attribution de ce grand nombre de logements sera effectuée par étapes à partir de la fin du mois de décembre 2017 et jusqu'à la fin du premier semestre de l'année prochaine.

Il s'agit de 8 400 logements publics locatifs, 2 100 unités d'habitat rural et 5 300 logements location-vente (AADL) et promotionnels publics, a ajouté le même responsable. Le wali a indiqué, qu'il sera procédé, au titre de l'année 2018, à l'inscription d'un programme additionnel de logements au profit de la wilaya dans les différents segments d'habitat.

Pour sa part, la directrice du logement, Fatiha Kessira, a fait état, dans un exposé présenté à la faveur de cette sortie sur site, de la réalisation, en cours, au niveau de la daïra de Mesra, de 962 logements dont 536 de type public locatif, de 200 logements promotionnels aidés et 226 unités destinées à l'habitat rural, auxquels s'ajoute un nouveau quota de 400 logements location-vente AADL.

Les quatre communes de la daïra que sont Mesra, Mansoura, Touahria et Aïn Sidi Cherif ont bénéficié, durant le quinquennat 2010-2014 et l'année 2015, d'un programme additionnel de 4 994 unités, en majorité des aides destinées à l'habitat rural (3 288 unités), l'habitat social (1 506 unités), a ajouté le même responsable.

R. R.

Constantine

Distribution avant janvier de 7 000 logements publics locatifs

Un quota de plus de 7 000 logements de type public locatif (LPL) sera distribué à Constantine d'«ici au mois de janvier 2018 au plus tard», a indiqué lundi après midi le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saidoune.

Intervenant lors d'une émission de la Télévision nationale (Akhbar Edahira), le même responsable a annoncé la distribution d'ici au mois de janvier 2018 de plus de 7 000 LPL dont les chantiers de construction ont été entièrement achevés et dont les travaux d'aménagement extérieur sont en cours.

Ce quota de logement fait partie d'un total de plus de 15 000 LPL parachevés en construction a fait savoir le même responsable affirmant que le restant de ce lot soit environ 8 500 LPL seront distribués «dans le courant du premier semestre 2018», au fur et à mesure, a-t-il soutenu l'achèvement des chantiers d'aménagement urbain des cités.

Ce programme de logement (plus de 15 000 unités) ont été construits aux pôles urbains intégrés de Ain Nehas et Massinissa et à l'extension Ouest de la ville Ali Mendjeli, a souligné M. Saidoune qui a mis l'accent sur l'importance de ces logements permettant de répondre aux demandes exprimées en la matière.

La wilaya de Constantine a bénéficié ces toutes ces quatre dernières années d'un important programme de réalisation de 35 000 LPL, dont plus de 25 000 LPL ont été déjà achevés, a rappelé le même responsable, précisant que sur ce lot achevé (25.000) environ 10 000 LPL ont été remis à leurs bénéficiaires.

Plus de 10 000 LPL sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement jugés «appréciables» allant de 40% jusqu'à plus de 70%, a encore souligné M. Saidoune, saluant la célérité enregistré dans la réalisa-

tion de ces chantiers dont certains sont implantés sur des terrains «hostiles» caractérisés par un relief difficile et accidenté.

Depuis 2012 à 2017, près de 17 000 LPL ont été distribués à Constantine (14 926 unités dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP) et 2 000 LPL dans le cadre du logement social) a rappelé M. Saidoune.

La wilaya de Constantine compte un programme global de réalisation de plus de 127 000 logements tous segments confondues dont 50 000 logements achevés, a fait savoir le wali, annonçant la distribution d'ici à la fin de l'année 2017 de 860 logements de type Cnep immo.

L'administration locale s'attèle, a soutenu le même responsable à honorer tous les engagements du gouvernement s'agissant notamment de la prise en charge du dossier de logement.

Amina B.



Vente de migrants africains comme esclaves en Libye

Le président du Niger appelle la CPI à «se saisir du dossier»

■ Le président du Niger, Mahamadou Issoufou, a demandé lundi soir à la Cour pénale internationale (CPI) de «se saisir du dossier» sur la vente de migrants issus de pays africains comme esclaves en Libye.

Par Moncef D.

«**L'**esclavage est un crime contre l'humanité et je saisis l'occasion pour lancer un appel à la Cour pénale internationale pour qu'elle se saisisse du dossier», a déclaré à la Radio nationale le président Issoufou, de retour de Bonn (Allemagne) où il a assisté à la COP23. M. Issoufou a de nouveau condamné cette «pratique ignoble», en assurant que son pays prenait «très au sérieux cette question» et s'engageait «à apporter sa contribution pour y mettre fin». «Nous n'avons plus le droit de

faire comme si nous ne voyions rien, nous n'avons plus le droit de détourner les regards, nous avons le devoir de nous attaquer aux causes profondes de cette tragédie», a-t-il expliqué. Mahamadou Issoufou, qui s'était déjà «indigné» jeudi de la vente aux enchères de migrants-esclaves en Libye, a demandé à ce que le sujet soit mis à l'ordre du jour du sommet entre l'Union Africaine et l'Union Européenne prévu les 29 et 30 novembre à Abidjan. L'ambassadeur de Libye à Niamey a été convoqué dimanche par les autorités nigériennes pour lui faire part de l'indignation du président Issoufou.

Le ministre des Affaires étrangères Ibrahim Yacoubou a ajouté, sur son compte Twitter, avoir notifié au diplomate libyen que «tout doit être mis en œuvre pour faire cesser cette ignominie» dont les auteurs doivent être «sanctionnés». «Nous les Libyens, nous avons été choqués autant que vous, nous n'avons pas assez de mots pour qualifier de tels actes, de tels agissements», a déclaré pour sa part l'ambassadeur de Libye au Niger, Abdoullah Ali Béshir, sur



PH. > D. R.

une télévision privée de Niamey. Le diplomate libyen a accusé «des réseaux criminels qui n'ont pas de religion, pas de couleur, pas de nationalité» d'être à l'origine de la vente de migrants.

Le chef de l'ONU se dit horrifié par des images vidéo montrant des migrants africains vendus comme esclaves

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, s'est dit lundi horrifié par des

images vidéo diffusées par les médias montrant des migrants africains en Libye qui seraient vendus comme esclaves. «Je suis dégoûté par ces actes odieux et j'appelle toutes les autorités compétentes à enquêter sans délai sur ces activités et à traduire les auteurs en justice. J'ai demandé aux acteurs pertinents des Nations unies de suivre activement cette question», a dit M. Guterres lors d'un point de presse au siège de l'ONU. Le secrétaire général a rappelé que l'esclavage «n'a pas sa place dans notre monde». Il a

dénoncé ces violations flagrantes des droits de l'Homme qui «peuvent constituer des crimes contre l'humanité». M. Guterres a demandé à chaque nation d'adopter et d'appliquer la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et son protocole sur la traite des personnes. Il a exhorté la communauté internationale à travailler ensemble pour combattre ce fléau. «Cela nous rappelle également la nécessité d'aborder la question des flux migratoires de manière globale et humaine : par une coopération en matière de développement visant à s'attaquer à ses causes profondes, par une augmentation significative de toutes les opportunités de migration légale et par une coopération internationale renforcée pour réprimer les passeurs et les trafiquants et pour protéger les droits de leurs victimes», a-t-il ajouté. La chaîne de télévision américaine CNN a diffusé il y a une semaine des images montrant des migrants africains vendus aux enchères en Libye. Selon la presse, cette vidéo a déclenché une indignation générale concernant des faits qui ont déjà été dénoncés il y a quelques mois par l'ONU. **M. D.**

Algérie/Libye

46 citoyens algériens détenus en Libye rapatriés

Quarante-six citoyens algériens détenus en Libye ont été rapatriés, a assuré lundi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Cherif, soulignant que cette opération s'est déroulée en «bonne intelligence et en étroite coordination avec les autorités libyennes compétentes».

Benali Cherif répondait à une question de l'APS au sujet des citoyens algériens détenus en Libye affirmant que «les efforts ont été couronnés de succès dans la mesure où l'ensemble des citoyens algériens, au

nombre de 46, ont été libérés sur trois vagues, respectivement les 17, 18 et 19 novembre courant et ont été rapatriés par route, via la Tunisie, le 19 novembre 2017».

«Le ministère des Affaires étrangères a, dès réception des premières informations selon lesquelles des citoyens algériens seraient détenus en Libye dans la localité de Zouarra, pris toutes les mesures nécessaires et mobilisé tous les moyens requis pour entrer en contact avec les parties responsables du centre de détention en question et vérifier l'identité des personnes détenues», a précisé le porte-parole du MAE.

Il a relevé que cette opération qui «n'est pas la première du genre que mène le ministère des Affaires étrangères pour le rapatriement de citoyens algériens retenus en Libye s'est déroulée en bonne intelligence et en étroite coordination avec les autorités libyennes compétentes», ajoutant que le consulat d'Algérie à Gafsa s'est chargé de leur transfert de Libye en Algérie.

«L'état de santé de l'ensemble de ces citoyens est rassurant. Ils ont néanmoins été soumis à des examens médicaux au niveau du poste frontalier de Bouchebka», a encore rassuré Benali Cherif. **R. M.**

Organisation du référendum d'autodétermination

Sahara occidental : la France est «le plus grand obstacle»

La France reste le «plus grand obstacle» à l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, a affirmé à Bruxelles, Bassiri Moulay Hassen, membre de la représentation du Front Polisario en Belgique.

L'opposition de la France, membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, à la tenue de ce référendum est dictée par le souci de «préserver ses intérêts économiques» dans la région, a-t-il expliqué dimanche lors du débat qui a suivi la projection du film «la vie attend : référendum et résistance au Sahara occidental» de Lara Lee.

Bassiri Moulay Hassen a dénoncé également la position de la France sur la question de l'élargissement du mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme au Sahara

occidental, soulignant que ce pays use, depuis plusieurs années, du pouvoir de dissuasion que lui confère son droit de veto pour tenir les Nations unies à l'écart des questions touchant au respect des droits de l'homme dans les territoires occupés.

«Faute d'un mandat approprié, la mission de l'ONU de maintien de la paix au Sahara occidental (Minurso) ne peut pas documenter le Conseil de sécurité sur les «violations quotidiennes» des droits de l'homme dans les territoires occupés», a-t-il regretté.

«Les membres de la Minurso sont témoins de ces violations, mais ne peuvent pas les rapporter», a-t-il ajouté, faisant remarquer que toutes les missions de maintien de la paix de l'ONU établies depuis 1991 disposent de ces mécanismes, qui reposent

sur le respect des droits de l'homme.

Il a relevé, à ce titre, qu'aucun pays européen ne reconnaît la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, un territoire qu'il occupe par la force.

«Le Maroc n'administre pas le Sahara occidental, mais l'occupe par la force», a-t-il souligné, rappelant que l'Espagne reste la puissance administrante au Sahara occidental.

De son côté, Boris Fronteddu, membre du comité belge de soutien au peuple sahraoui, a qualifié les relations UE-Sahara occidental de «très cyniques», dénonçant les tentatives de l'UE visant à contourner l'arrêt de la Cour européenne de justice (CJUE) du 21 décembre dernier.

Pour Boris Fronteddu, les tentatives de l'UE à intégrer le

Sahara occidental dans ses accords avec le Maroc «dénote la capacité de la Commission européenne à subordonner le droit international et son propre droit à ses intérêts économiques et politiques».

D'autre part, a-t-il poursuivi, le Maroc exerce des pressions diplomatiques sur l'UE et utilise notamment la carte de l'immigration comme arme pour obtenir gain de cause de l'Union qui tente difficilement de gérer l'important flux migratoire le long de ses frontières.

Il a estimé, en outre, que le Maroc a été à l'origine de la grave affaire de manipulation au sein du service presse de l'ONU après avoir dénaté les propos d'intervenants venus témoigner leur soutien à la cause sahraouie, allant jusqu'à attribuer des propos pro marocains à des

pétitionnaires qui n'ont pas encore pris la parole.

Lors des débats de la 4ème commission de la décolonisation, tenus en octobre dernier, le service de l'actualité et des contenus de l'ONU a dû retirer un compte rendu dans lequel il attribuait à un représentant sahraoui, des déclarations graves alors qu'il n'avait pas encore pris la parole.

A noter, par ailleurs, que le film «la vie attend» réalisé par Lara Lee, projeté dans le cadre du 18ème festival du cinéma de l'ONG «attac», vise à dévoiler la violence quotidienne de la vie sous l'occupation marocaine et à donner un aperçu des aspirations des Sahraouis, un peuple pour qui le colonialisme n'a jamais cessé.

Kamil N.



Nord-est du Nigeria

Au moins 50 morts dans un attentat-suicide

■ Au moins 50 personnes ont été tuées hier dans un attentat-suicide attribué au groupe jihadiste Boko Haram qui a frappé une mosquée de Mubi, un des plus meurtriers perpétrés dans le nord-est du Nigeria depuis des mois.

Par Rosa C.

L'explosion s'est produite durant les prières du matin à la mosquée de Madina à Mubi, ville frontalière du Cameroun à environ 200 km au nord de la capitale de l'État d'Adamawa, Yola.

«Pour l'instant nous avons au moins 50 morts et plusieurs blessés», a déclaré à l'AFP le porte-parole de la police de l'Adamawa, Othman Abubakar.

«Le kamikaze s'est mêlé aux fidèles pour entrer dans la mosquée et a déclenché ses explosifs durant les prières», a précisé ce responsable.

L'attentat n'a pas été revendiqué mais porte la marque de Boko Haram, qui mène régulièrement des attaques contre des villages et des attentats-suicides. L'insurrection qui dure depuis huit ans a fait au moins 20 000 morts et 2,6 millions de déplacés dans le nord-est du Nigeria.

«Nous connaissons tous la tendance, nous ne soupçonnons

personne en particulier, mais nous connaissons ceux qui sont derrière ces attaques», a commenté Othman Abubakar sans pour autant nommer le groupe jihadiste. Plus tôt, le responsable de l'Agence de gestion des urgences (Sema) de l'État d'Adamawa, Haruna Furo, et le président du gouvernement local de Mubi nord, Musa Hamad Bello, avaient confirmé l'attaque à l'AFP en faisant état d'une quinzaine de morts, mais avaient précisé que le bilan pourrait encore s'alourdir.

C'est l'attentat le plus meurtrier perpétré dans la région du nord-est depuis une embuscade tendue en juillet contre un convoi transportant les membres d'une mission de prospection pétrolière dans l'État voisin du Borno, qui avait fait 70 morts.

Un autre responsable des services de secours sur place a qualifié l'explosion de «dévastatrice». Il y a de «grandes pertes», a-t-il dit. Abubakar Sule, qui habite près de la mosquée, a raconté qu'il venait juste de rentrer chez

lui quand il a entendu la bombe exploser. «J'étais là durant les opérations de secours et 40 personnes sont mortes sur place et plusieurs autres ont été emmenées à l'hôpital avec des blessures graves et mortelles», a-t-il témoigné.

«Le toit a été arraché. Les gens qui se trouvaient près de la mosquée ont dit que le kamikaze, qui était manifestement dans l'assemblée (des fidèles), a fait exploser ses explosifs au milieu des prières». Pour cet habitant, pas de doute : «C'est évidemment le travail de Boko Haram».

De nombreux blessés ont été transférés vers les hôpitaux de la région pour être soignés en urgence, selon les différentes sources qui n'ont pu en préciser le nombre. Boko Haram avait envahi Mubi au pic de l'insurrection fin 2014, alors que ses combattants s'emparaient de nombreuses localités et territoires dans le nord-est du Nigeria, pour établir un «califat islamique».

Le nom de la ville avait été changé temporairement en Madinatul Islam, ou «Cité de



l'Islam» en arabe, pendant l'occupation de Boko Haram. Mais le centre économique de l'État d'Adamawa, qui abrite aussi l'université régionale, était paisible depuis que l'armée et les milices civiles d'autodéfense avaient chassé les insurgés. De façon générale, l'État avait connu un progressif et fragile retour au calme depuis des mois, en comparaison avec l'État voisin du Borno, épice du conflit qui n'a connu aucun répit. Mais récemment, les attaques

jihadistes ont repris dans cette région frontalière du Cameroun le long de laquelle s'étirent les monts Mandara, qui abritent plusieurs camps de Boko Haram.

Au moins deux femmes et un soldat ont été tués début novembre dans une attaque menée par des dizaines de jihadistes à Gulak, dans la région de Madagali, dans l'extrême-nord de l'État d'Adamawa. Les insurgés ont tenté de s'emparer de la ville avant d'être repoussés par l'armée. R. C.



Points chauds

Indulgence

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a dix-huit mois, Elor Azaria, soldat franco-israélien était filmé en train de tirer une balle dans la tête d'Abdel Fattah al-Sharif à Hébron, en Cisjordanie, territoire palestinien occupé depuis cinquante ans par Israël. Ce dernier, accusé d'avoir attaqué des soldats israéliens, avait été neutralisé et était maintenu à terre. Le Palestinien totalement sous contrôle avait alors été exécuté, sans qu'Elor Azaria puisse donner aucune raison satisfaisante, il avait prétendu avoir craint qu'Abdel Fattah al-Sharif ne dissimule une ceinture d'explosifs sous ses vêtements, mais les juges avaient rejeté cette théorie à son geste. Par la suite, et uniquement du fait de la divulgation de la vidéo compromettante, le jeune franco-israélien avait dû faire face à la justice. Sa sentence, d'une indulgence écoeuvrante, était de dix-huit mois de prison pour «homicide volontaire». Fin septembre, le chef d'état-major de l'armée, le général Gadi Eisenkot, avait réduit de quatre mois la peine d'Azaria, qui a terminé en juillet son service militaire. Reconnu coupable et condamné pour avoir achevé un citoyen palestinien blessé et au sol, le soldat demandait la grâce. Le président israélien, Reuven Rivlin, a rejeté cette semaine sa demande, selon un communiqué de la présidence. Dans sa réponse au soldat israélien, Reuven Rivlin a mentionné la clémence du général et la peine «indulgente» de la cour, selon le communiqué. Début novembre, le ministre de la Défense, Avigdor Lieberman, partisan du Grand Israël, et adversaire de toute solution de paix avec les Palestiniens avait quant à lui, et sans surprise, recommandé au président d'accepter la demande de grâce du jeune assassin. Amnesty International, pour sa part, a dénoncé une peine qui «ne reflète pas la gravité des faits commis» par cet ancien soldat tandis qu'un comité de l'ONU la qualifiait d'«inacceptable» pour ce qui «paraît être une exécution extrajudiciaire». «Un allègement supplémentaire de votre peine nuirait aux forces armées et à l'État d'Israël», a poursuivi le président. Il a précisé que l'ex-soldat pourrait se présenter devant la commission des libérations conditionnelles «dans environ trois mois», selon les dispositions du code pénal. L'indulgence coupable de la justice militaire israélienne face aux crimes commis par ses soldats quant à elle démontre bien la volonté de ne laisser aucune place au dialogue ou à la paix avec les Palestiniens mais au contraire tout ce qui peut entraver des négociations futures est bon à prendre. Il faudra attendre les prochaines élections législatives de janvier 2018 pour peut-être voir enfin un changement de politique envers les Palestiniens, mais pour cela encore faut-il que les Israéliens choisissent cette voie-ci plutôt que celle de la xénophobie et de l'apartheid.

F. M.

Trump désigne Pyongyang comme soutien du terrorisme Pékin de son côté appelle au dialogue

La Chine a appelé hier au dialogue pour résoudre le dossier nucléaire nord-coréen, après la réinscription la veille de la Corée du Nord sur la liste noire américaine des «États soutenant le terrorisme».

«Nous espérons que toutes les parties concernées puissent faire davantage pour favoriser l'apaisement des tensions, le retour de toutes les parties aux pourparlers de paix, et qu'elles adoptent la voie correcte du dialogue et des négociations pour résoudre le problème de la péninsule», a indiqué Lu Kang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, interrogé sur le retour de Pyongyang sur la liste noire des États-Unis.

«En plus de menacer le monde de dévastation nucléaire, la Corée du Nord a soutenu de manière répétée des actes de terrorisme international, dont des assassinats en territoire étranger», a déclaré lundi le président américain Donald Trump. Interrogé par l'AFP sur les «assassinats» qui ont fondé juridiquement le choix de l'administration, le département d'État a refusé de les détailler. Donald Trump a évoqué le cas de l'étudiant américain Otto Warmbier, détenu par Pyongyang et décédé en juin après son rapatriement dans le coma. M. Trump a encore récemment accusé les Nord-Coréens de l'avoir torturé. «L'utilisation d'un agent neurotoxique par Pyongyang pour tuer Kim Jong-Nam, le demi-frère du dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un», en février en Malaisie, «est l'exemple le plus flagrant des

attaques de la Corée du Nord contre ses dissidents à l'étranger», a réagi le spécialiste des sanctions Anthony Ruggiero, du groupe de pression conservateur Foundation for Defense of Democracies.

Le régime nord-coréen rejoint les autres ennemis des États-Unis inscrits sur cette liste noire : l'Iran et la Syrie, et le Soudan, qui rentre toutefois progressivement dans les bonnes grâces américaines.

Pyongyang y avait déjà figuré de 1988 à 2008, pour son implication présumée dans l'attentat à la bombe contre un avion sud-coréen qui avait fait 115 morts en 1987.

Pyongyang n'a pas immédiatement réagi. Le Japon a «salué» l'annonce de Washington mais Séoul s'est montré plus mesuré. Cette décision «entre dans le cadre des efforts (internationaux) pour pousser la Corée du Nord sur la voie de la dénucléarisation grâce à de fortes sanctions», a dit le ministère sud-coréen des Affaires étrangères.

Mais certains analystes ont mis en garde contre un retour de bâton. «Pyongyang va voir cela comme une déclaration de guerre», a déclaré à l'AFP Yang Moo-Jin, professeur à l'Université des études nord-coréennes de Séoul. «Il est possible qu'il tire prochainement en représailles un ICBM (missile balistique intercontinental)».

La plupart des experts estiment que le régime ne renoncera jamais à l'arme atomique, qu'il considère comme son assurance-vie. Selon le département

d'État, Pyongyang est exposé à de nouvelles sanctions pénalisant des personnes et pays qui maintiennent des échanges commerciaux avec lui, même si l'essentiel des outils juridiques est déjà en place. Le Trésor américain annoncera dès hier des mesures pour atteindre «le plus haut niveau de sanctions», a prévenu M. Trump.

Après les deux dernières résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU répondant à de nouveaux essais balistiques et nucléaires, les sanctions multilatérales ont été nettement durcies. Et les États-Unis incitent le reste de la communauté internationale à prendre des mesures unilatérales.

Washington demande notamment à la Chine, principal soutien économique du Nord, de lâcher définitivement son voisin – Donald Trump s'est montré confiant à cet égard après sa récente visite à Pékin, malgré le scepticisme de nombreux observateurs.

Les États-Unis espèrent qu'une fois totalement isolé, soumis à un blocus économique draconien et sous la menace de l'option militaire souvent brandie par le président américain, Kim Jong-Un finira par accepter des négociations sur son programme nucléaire.

Le secrétaire d'État Rex Tillerson a souhaité la poursuite de la «période de calme» en cours – aucun tir de missile ni essai nucléaire nord-coréen depuis le 15 septembre – mais s'est abstenu d'y voir le résultat de la politique américaine.

24^e édition du Festival du théâtre de Jordanie

«Carte postale» du TR Mascara applaudie par un public nombreux

■ Les membres de la troupe théâtrale algérienne ont réalisé une belle prestation sur les plans technique et artistique qui a ravi l'assistance composée essentiellement d'hommes de théâtre, de critiques, d'étudiants en art et de membres de la communauté algérienne établie en Jordanie.



Par Adéla S.

La pièce théâtrale «Carte postale» présentée par le théâtre régional de Mascara, dimanche au Centre culturel royal de Amman,

dans le cadre de la 24^e édition du Festival du théâtre de Jordanie, a été applaudie par un public nombreux.

Les membres de la troupe théâtrale algérienne ont réalisé une belle prestation sur les

plans technique et artistique qui a ravi l'assistance composée essentiellement d'hommes de théâtre, de critiques, d'étudiants en art et de membres de la communauté algérienne établie en Jordanie.

Manel Kherbacha, professeur universitaire a déclaré à l'APS avoir savouré tous les moments du spectacle, précisant qu'elle a découvert, pour la première fois, «une œuvre originale que l'on trouve rarement dans le théâtre arabe moderne».

«Carte postale» traite de la froideur dans les liens sociaux et du matérialisme qui menace la relation familiale.

Les rôles ont été interprétés par sept comédiens, avec à leur tête, Mohamed Farimehdi. Hamza Djabballah s'est chargé de la scénographie, Aïssa Chouat de la chorégraphie et Hassan Lamamra de la musique.

Cette œuvre théâtrale a été produite et mise en scène par Kada Chalabi et adaptée par Fethi Kafi du «El Faloudj» de l'écrivain Mohamed Bourahla.

Elle est produite et mise en scène par Kada Chalabi.

Au terme du spectacle, Kada Chalabi a tenu à saluer les comédiens qui ont fait montre de professionnalisme et de maîtrise, précisant que le message

que véhiculait l'œuvre a été transmis.

La 24^e édition du Festival du théâtre de Jordanie s'est ouverte mardi dernier avec la participation de huit pays.

A. S./APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Seen Art Galery (Dély Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition «Bleu mystique» de Karim Meziani.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Iot Bouchaoui 2, N° 325, Chéraga, Alger)

Jusqu'au 25 novembre : «18^e Salon d'automne du petit format», avec la participation de 23 artistes dont Bettina Heinen-Ayech, Catherine Rossi, Djazia Cherrih, Safia Zoulied, H'ssien, Rachid Talbi, Adlène Djefal et Moussa Bourdine. La

galerie est ouverte du dimanche au jeudi de 8h30 à 17h et le samedi de 10h à 17h.

Galerie des Ateliers Bouffée d'art (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)

Jusqu'au 30 novembre : Exposition-vente d'œuvres des artistes Rachida Merzouk, Belkis Sergoua, Samia Merzouk, Karim Sergoua et Jaoudet Gassouma.

Salle Cosmos de Ryad El Feth

Mardi 21 novembre : Projection des long-métrages *Le Monde Secret Des Emoijis*, *Ça* et *Thor Ragnarok*

Jeu 23 novembre : Projection des films *Lego Ninjago*, *Dunkerque* et *Thor Ragnarok*

Vendredi 24 novembre : Projection de *Lego Ninjago*, *Thor Ragnarok* et *Ça*

Salle Ibn Zeydoun de Riadh ElFeth (El-Madania, Alger)

Jeu 30 novembre à 19h : Spectacle «Soufia» de Lila Borsali. Le spectacle sera totalement dédié aux chants et mélodies soufis. Entrée : 800 DA. Tickets disponibles.

Vendredi 8 décembre à 19h : Concert «En toute intimité» de Manel Gherbi.

Entrée : 800 DA.

Librairie Soleil (35, rue Ibn-Khamis, Tlemcen)

Mercredi 22 novembre à partir de 15h :

Lynda Nawel Tebbani signera son roman *L'éloge de la perte* (éditions Média-Plus, 2017).

Galerie Baya du Palais de la culture Moudfi-Zakaria

(Kouba, Alger) Jusqu'au 25 novembre : Exposition «Aurassia», de l'artiste Nouredine Taberha.

Box-office nord-américain

Score faiblard des super-héros de «Justice League»

«Justice League» s'est emparé de la tête du box-office nord-américain mais a largement déçu pour le premier week-end d'exploitation du nouvel opus de DC Comics, révèlent les chiffres définitifs lundi de la société spécialisée Exhibitor Relations.

L'alliance tant attendue des super-héros formée par Batman (Ben Affleck), Wonder Woman (Gal Gadot), Aquaman (Jason Momoa), Cyborg (Ray Fischer) et Flash (Ezra Miller) a engrangé 93,8 millions de dollars de recettes depuis vendredi, une contre-performance pour cette superproduction qui aurait coûté 250 millions de dollars selon des estimations de la presse.

C'est «le plus faible démarrage au box-office d'un film de l'univers DC Comics jusqu'à présent», constate le site boxofficemo-

jo.com.

Le réalisateur Zack Snyder fait moins bien que lors du lancement de son précédent film sorti l'année dernière, «Batman v. Superman», devenu un blockbuster malgré les critiques assassines.

En revanche, la comédie sentimentale «Wonder», qui raconte la scolarisation d'un enfant atteint d'une malformation avec Julia Roberts, Owen Wilson et Jacob Tremblay, se place en deuxième position avec 27,5 millions de dollars pour son premier week-end et fait mieux qu'attendu.

«Thor: Ragnarok», estampillé Marvel, est relégué à la troisième place. Mais ce troisième opus des aventures du dieu nordique de la foudre et du tonnerre, incarné par l'Australien Chris Hemsworth, continue un

beau parcours avec 21,7 millions de dollars pour son troisième week-end d'exploitation, et un total de plus de 247 millions aux Etats-Unis et au Canada.

Sortis il y a deux semaines, la comédie «Very Bad Dads 2» et la nouvelle adaptation du roman policier d'Agatha Christie «le Crime de l'Orient Express» sont quatrième et cinquième. Le duo formé par Mark Wahlberg et Will Ferrell a engrangé 14,4 millions de dollars pour un résultat cumulé de 50,2 millions.

L'enquête du détective Hercule Poirot portée par Kenneth Branagh et un casting cinq étoiles a rapporté 13,8 millions de dollars, pour un total de 51,7 millions depuis sa sortie.

R. C.

Städel Museum de Francfort

Conversation artistique entre Bonnard et Matisse

Le Städel Museum de Francfort réunit des toiles des deux artistes amis, dont les œuvres diffèrent en tous points.

Pourquoi aucun musée n'en avait-il eu l'idée ? Réunir Pierre Bonnard (1867-1947) et Henri Matisse (1869-1954) aurait dû apparaître comme une évidence depuis longtemps. Les deux artistes sont de la même génération, celle qui a en héritage les diverses formes du postimpressionnisme. Leurs sujets sont les mêmes, nus féminins, vues d'intérieur, natures mortes de fruits et fleurs. Si Bonnard est connu plus

jeune que Matisse, parce qu'il est l'un des membres du groupe des nabis autour de 1890, le scandale du fauvisme, en 1905, vaut à Matisse de se trouver soudain au premier plan.

Ils se rencontrent et s'écrivent depuis les années 1910. Il se peut même que ce soit depuis 1906, date d'une exposition Bonnard chez le marchand Ambroise Vollard. Ils sont souvent accrochés dans les mêmes lieux, au Salon d'automne quand ils ont 35 ou 40 ans, dans des expositions historiques quand ils en ont 60 ou 70. Durant l'Occupation, ils se

rencontrent et s'écrivent plus encore, Bonnard habitant au Cannel et Matisse à Nice. Ce dernier défend la mémoire de son ami quand, à l'occasion de la rétrospective organisée après sa mort, il est critiqué. Les réunir semble donc aller de soi.

Format, technique, méthode, désir : ils n'ont rien en commun, si ce n'est le motif féminin

Le Städel Museum a fait les choses en grand : près de 120 œuvres, réparties par moitié, dont quelques-unes de leurs toiles les plus connues, venues des Etats-Unis, de Russie et de France.

Peintures, dessins, estampes, rien ne manque. S'ajoutent les photographies prises dans leurs ateliers par Henri Cartier-Bresson en février 1944. Bonnard, en retrait, esquive le portrait, se cache à demi et cherche à sortir du cadrage. Matisse pose royalement, assis au centre de l'image et affirme son autorité. Ces portraits font office de préambule, suivi d'un deuxième, aussi révélateur : le Bonnard que Matisse achète en 1911 et le Matisse que Bonnard acquiert l'année suivante.

Racim C.



Coup-franc direct

Le résultat du cavalier seul de la LFP

Par Mahfoud M.

Encore une fois, la programmation de la LFP pour le championnat de Ligue 1 est fortement décriée après ce feuilleton du derby algérois entre le MCA et l'USMA qui a été reporté cinq fois. Ce n'est pas normal qu'on n'en arrive là et qu'on ne peut pas programmer un match qui reste tout à fait banal même s'il s'agit d'une opposition entre les deux clubs les plus populaires d'Alger. Tout cela est le résultat du cavalier seul de la LFP et de son président, Kerbadj, qui refusait de discuter avec les clubs et prendre leur avis sur cette programmation qui fait à chaque fois défaut. On assiste aux mêmes problèmes à chaque saison et cela inquiète les clubs au plus haut point car ils souhaitent que tout soit réglé le plus normalement possible pour disputer leurs matchs et donc ne pas tomber dans ce genre de situation. Les responsables de la balle nationale n'ont pas eu le flegme qu'il faut pour discuter de tous ces problèmes avec les clubs, et de régler aussi cette question de l'infrastructure en demandant à rouvrir certains stades qui avaient été fermés pour des réfections qui durent dans le temps ce qui n'est pas normal. Il donnera un véritable coup de pied dans la fourmière pour rétablir certaines anomalies dans notre football et qui commence à inquiéter au plus haut plan.

M. M.

Coupe du monde 2018 - Arbitrage Abid-Charef convié à un séminaire de la FIFA

L'ARBITRE international algérien Mehdi Abid-Charef participera à un séminaire de la Fédération internationale de football (FIFA) du 25 au 29 novembre à Abu Dhabi (Emirats arabes unis), a indiqué lundi la Fédération algérienne de football (FAF). Ce séminaire va regrouper les directeurs de jeu internationaux candidats pour officier à la phase finale de la Coupe du Monde 2018 en Russie, précise la même source. Abid-Charef avait pris part au dernier Mondial des moins de 17

ans qui s'est déroulé en Inde. Il avait été désigné notamment quatrième arbitre de la finale Angleterre-Espagne (4-2). Il a dirigé dimanche à Lubumbashi la finale aller de la Coupe de la Confédération entre le TP Mazembe (RD Congo) et Supersport (Afrique du Sud), qui s'est soldée par la victoire des locaux 2-1. Il était assisté de l'Algérien Abdelhak Etchiali et du Guinéen Aboubacar Doumbouya, alors que le quatrième arbitre était l'Algérien Mustapha Ghorbal.

Championnats d'Afrique 2017 de voile (RSX et Bic-techno)

Dix représentants algériens en Egypte

DIX véliplanchistes (6 garçons et 4 filles) représenteront l'Algérie dans les spécialités RSX et Bic-techno des prochains Championnats d'Afrique, prévus du 27 novembre au 3 décembre 2017 en Egypte, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne de voile (FAV). Huit de ces dix véliplanchistes (4 garçons et 4 filles) seront engagés dans la spécialité Bic-techno, où l'Algérie ambitionne de décrocher une qualification pour les prochains jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), prévus en 2018, en Argentine. Pour ce qui est de la spécialité RSX, ouverte aux seniors et aux moins de 19 ans, l'Algérie ne compte engager que deux véliplanchistes, et qui seront "tous les deux des messieurs" selon la FAV. Le quota du continent africain pour la spécialité Bic-techno lors des prochains JOJ sera de quatre véliplanchistes (2 garçons et 2 filles), qui doivent être obligatoirement de nationalités différentes, suivant les règlements en vigueur. Pour bien préparer le rendez-vous continental en Egypte, et augmenter par la même occasion les chances de ses véliplanchistes à se qualifier aux JOJ de Buenos Aires, la

sélection algérienne a effectué, entre septembre et octobre derniers trois stages bloqués à l'Ecole nationale des sports aquatiques et subaquatiques d'Alger-Plage. Un total de 24 membres composera la délégation algérienne en Egypte et qui se rendra sur place deux jours avant le coup d'envoi de la compétition, pour permettre aux athlètes de tâter le terrain. La FAV aspire également à bien préparer ces athlètes (nés entre 2000 et 2003) en prévision des jeux Africains de la Jeunesse (JAJ), qui se dérouleront en 2018 en Algérie, et pendant lesquels les internationaux algériens seront appelés à défendre les titres continentaux, conquis entre 2014 et 2015 dans les spécialités RSX et Bic-techno. C'est le véliplanchiste Hamza Bouras qui avait remporté le titre continental de 2015, en RSX. Une spécialité dans laquelle il avait succédé à son compatriote Ramzi Boudjaâit, sacré en 2014, à Béjaïa. L'encadrement technique de la sélection algérienne sera assuré par l'entraîneur Abdennacer Goudjil en RSX et par Manar Bouhadjir en Bic-techno.

Sélection algérienne U21

Un travail de fond a débuté

Le directeur technique national, Boualem Charef, a débuté un travail de fond au sein de la sélection des U 21 qu'il a en charge et qu'il compte préparer pour les prochains rendez-vous internationaux.

Par Mahfoud M.

Si tôt son installation à la tête de la DEN faite, Charef n'a pas attendu longtemps pour entamer sa mission. En effet et en parallèle de la gestion des différentes sélections jeunes et donc l'installation de différents staffs qui devront prendre en main ces équipes, le DEN est aussi responsable de la sélection des U 21 avec laquelle il devra œuvrer pour monter une équipe compétitive capable de réussir les prochaines échéances qui l'attendent. Ainsi donc il a organisé le premier stage préparatoire du samedi dernier, 18 novembre à ce mercredi 22 novembre. Ce stage a été une première prise de contact pour connaître mieux les joueurs et déterminer quels sont les éléments qui devraient apporter le plus escompté et continuer la route avec les Verts. Vingt cinq joueurs avaient été convoqués pour ce stage dont un seul a fait défaut car il s'était présenté bles-



Boualem Charef
ratisse large

sé et a été libéré par le staff technique national, il s'agit du joueur du RCR, Ameur Fethi Ameur. Par ailleurs, le coach de cette sélection, Charef a décidé d'organiser un second stage et qui aura lieu du 25 au 29 novembre prochain toujours au centre des équipes nationales de Sidi Moussa. Le staff technique national convoquera d'autres éléments qui ne faisaient pas partie du premier groupe, même si le nombre reste le même. L'objectif étant de faire de la prospection pour obtenir les

meilleurs éléments du moment et qui seraient prêts à relever le défi. A noter que la sélection prépare les prochaines éliminatoires du tournoi du football des jeux Olympiques 2020 qui auront lieu à Tokyo. L'objectif étant de se qualifier à la phase finale de ces JO, le coach national et DEN souhaite bien préparer son groupe pour cette échéance d'où la programmation de ces regroupements qui devraient leur permettre de se préparer très sérieusement.

M. M.

CAN 2018 (dames) préparation

La sélection en regroupement à Sidi Moussa

L'équipe nationale de football (dames) a entamé dimanche un stage au Centre technique national de Sidi Moussa en vue de sa double confrontation face au Sénégal entrant dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 prévue au Ghana, a annoncé lundi la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Le sélectionneur national Azzedine Chih a fait appel à 27 joueuses pour ce stage qui s'étalera jusqu'à jeudi prochain, précise la même source. Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des stages pério-

diques effectués par les coéquipières de Assia Rabhi (FC Akbou), dont un s'est déroulé en juin dernier à Amman en Jordanie avec au menu deux matchs amicaux. Le premier face à son homologue jordanienne s'était soldé par une victoire des Algériennes (1-0) alors que le second test est revenu à la Jordanie (3-2). La sélection algérienne avait manqué la dixième édition de la CAN disputée au Cameroun en avril 2016.

Liste des joueuses convoquées :

Mahboubia Bekkouche, Baya Meskari, Imene Merrouche,

Naïma Bouhani Benziane, Fatima Sekouane, Nadjet Fedoul, Amina Himour, Ferial Daoui (FC Constantine), Habiba Sadou, Zineb Kendouci, Isma Ouadah, Zhor Boucebc, Fatima Bara (AS Sûreté Nationale), Houria Affak, Laetitia Akli, Khadija Nefidsa, Djamilia Marek (ASE Alger-centre), Saïda Ait Mehdi, Djamilia Benaïssa, Loubna Agjaoud, Assia Rabhi (FC Akbou), Keltoum Arbi Aouda, Khadija Belkadi, Aïcha Hamideche (AFFAK Relizane), Lamia Lounas, Sara Amriou (JF Khroub), Asma Chaib Adda (MZ Biskra).

MC Oran

Les jeunes talents à l'honneur

A l'heure de la crise financière qui frappe la majorité des clubs de Ligue 1 de football, le MC Oran peut compter sur ses jeunes talents faisant partie de la «classe biberon» pour revenir au-devant de la scène. Tout le monde à Oran est unanime d'ailleurs à saluer les performances des jeunes talents du MCO mis progressivement dans le bain après 12 journées de championnat. La précédente rencontre des «Hamraoua», bien qu'elle se soit soldée par

une défaite sur le terrain du leader le CS Constantine (1-0), a permis à certains jeunes de l'équipe oranaise de s'illustrer. C'est le cas du défenseur central Mourad Bendjelloul (21 ans), qui signait pour l'occasion sa première titularisation avec l'équipe première cette saison, lui qui a été promu l'été passé de l'équipe

réserve. «Je suis très satisfait du rendement de Bendjelloul qui a été vraiment à la hauteur en dépit de la difficulté de la mission. Pour la première fois qu'il évolue devant 60 000 spectateurs et face au leader du championnat, il a sorti un grand match. Désormais, il fait partie de ces jeunes talents du MCO sur lesquels le club peut compter à l'avenir», a déclaré l'entraîneur mouloudéen, Moez Bouakaz. En fait, Bendjelloul n'est pas le premier espoir de la formation phare de la capitale de l'Ouest du pays qui a saisi sa chance dès sa première apparition en Ligue 1. Ses camarades qui ont été dédiés au MCO la coupe d'Algérie des moins de 21 ans la saison passée, n'ont pas déçu à leur tour lors des précédentes rencontres, à l'image de Boumediene Frifer, Noureddine

Hassani, Abderrazak Bellal, Mustapha Saïd, Abdelhafid Benamara et Réda Helaïmia. Selon les spécialistes, avec ce contingent de jeunes joueurs, l'avenir du MCO est assuré, mais à condition que la direction du club parvienne à les préserver pour qu'ils ne suivent pas le chemin de plusieurs de leurs aînés qui ont choisi de faire le bonheur d'autres clubs de différentes régions du pays, pour des raisons financières en particulier. Et si le MCO est en train de réaliser un parcours honorable jusque-là (5e au classement), c'est en partie grâce à l'apport de ses jeunes espoirs, étant donné que les nouvelles recrues, sur lesquelles le président du club Ahmed Belhadj a dépensé des sommes colossales, tardent à se distinguer.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Dans la commune frontalière Heddada

Une caravane de santé algéro-tunisienne «prochainement»

UNE CARAVANE de santé algéro-tunisienne sera lancée le 29 du mois en cours, depuis la commune frontalière de Heddada (40 km à l'est de Souk Ahras), a appris l'APS, hier, auprès des responsables de la 5^e Région militaire. Inscrite dans le cadre de l'exécution du programme de coopération algéro-tunisienne dans le domaine de la santé militaire pour l'année 2017, cette caravane composée de médecins algériens et tunisiens sillonnera, deux jours durant, les régions reculées de cette commune frontalière pour effectuer des consultations médicales en faveur des habitants de cette zone, a précisé un communiqué émanant de la Direction régionale de la communication et de l'information de ce corps de sécurité. Le programme de cette caravane porte également sur une campagne de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce de certaines maladies cancéreuses ainsi qu'une opération de dépistage de la même pathologie, prévue à l'unité secondaire de la protection civile. Les diverses consultations médicales seront effectuées à la polyclinique et au centre social du Croissant-Rouge algérien relevant de la commune de Heddada, selon la même source. Cette caravane organisée par l'Armée nationale populaire et le CRA prévoit aussi un programme de solidarité en faveur des familles nécessiteuses consistant en la distribution de denrées alimentaires et de vêtements, a indiqué de son côté le directeur national adjoint du CRA, Mohamed Laid Agouni. R. S.

Tizi Ouzou

149 cas de violences faites aux femmes impliquant 101 mis en cause

Durant les dix premiers mois de 2016, les services de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou ont enregistré 149 cas de violences faites aux femmes impliquant 101 individus, selon un bilan fourni hier par la cellule de communication du même corps de sécurité dans un communiqué. Ces violences sont scindées en coups et blessures volontaires (106) violences sexuelles (2), insultes et menaces (7), mauvais traitements (31) et harcèlement sexuel (3), mettant en cause 35 époux, 2 pères, 13 frères, 8 fils, 29 autres membres de la famille, 3 fiancés et 11 amants, selon la même source. La prise en charge des plaintes émanant des victimes de ces violences a donné lieu à 5 détentions préventives, 24 citations directes, une mise en liberté provisoire et 120 dossiers transmis au parquet. A noter que durant l'année 2016, les mêmes services avaient enregistré 149 cas de violences faites aux femmes à Tizi Ouzou. Hamid M.

Football /corruption

Trois anciens responsables de la Fifa suspendus à vie

TROIS anciens responsables de la fédération internationale de football (Fifa), qui ont tous plaidé coupables de corruption devant la justice américaine, ont été suspendus à vie hier de toute activité liée au football par la justice interne de l'instance mondiale. Richard Lai, ancien président de la Fédération de football de Guam et ex-membre du comité d'audit de la Fifa ainsi que Julio Rocha, ex-président de la Fédération du Nicaragua et Rafael Esquivel, ex-président de la Fédération vénézuélienne, ont été «suspendus à vie de toute activité liée au football, au niveau national comme international» par la Commission d'éthique de la Fifa. M. Rocha a également été en charge du développement du football à la Fifa et M. Esquivel a été vice-président de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol). Les trois hommes font partie des 42 anciens responsables du football et de sociétés de marketing mis en examen par la justice américaine dans le cadre d'un vaste scandale de corruption et dont

plusieurs sont actuellement jugés à New York. M. Lai a plaidé coupable d'accusations de corruption et de dissimulation de comptes bancaires à l'étranger. De l'argent lui a été versé en échange de son soutien lors d'élections à la présidence de la Fifa et afin de s'assurer des soutiens au sein de la Confédération asiatique (AFC) et de la Fifa, a précisé la commission d'éthique. Ces précisions pourraient désigner le cheikh koweïtien Al-Sabah qui en avril dernier, peu après la publication de l'acte d'accusation, avait démissionné de son poste au sein du Conseil de la Fifa, le gouvernement du football mondial. Membre influent du Comité international olympique, M. Al-Sabah n'a en revanche pas démissionné du CIO et continue à présider la puissante Association des comités internationaux olympiques (Acno), ainsi que la commission de la Solidarité olympique du CIO qui verse des millions de dollars d'aides à de nombreux Comités nationaux olympiques. Racin S.

راني زعفران APRES



Djalou@hotmail.com

Birtouta et Rouiba

Démantèlement de deux réseaux de trafic de drogue et de psychotropes

■ Les services de la gendarmerie de la wilaya d'Alger ont traité récemment deux affaires distinctes qui ont conduit au démantèlement de deux réseaux criminels à Birtouta et à Rouiba, a indiqué, hier, un communiqué de ces mêmes services.

Par Slim O.

Le premier réseau criminel, spécialisé dans le trafic de drogue et de comprimés psychotropes et composé de trois individus, a été démantelé suite à des informations parvenues à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Ouled Chebel, faisant état de la présence d'une quantité de kif traité et de comprimés psychotropes dans le domicile de l'un des suspects âgé de 22 ans qui comptait la vendre en compagnie des deux autres acolytes âgés de 19 et 27 ans. Les mis en

cause ont été arrêtés au niveau de la commune de Ouled Chebel, précise-t-on de même source. Près de 150 gr de kif traité, 220 comprimés psychotropes de différents types, des armes blanches et deux bombes lacrymogènes ont été saisis dans le domicile du premier suspect, ajoute le communiqué. Le deuxième réseau criminel constitué de deux individus a été démantelé au niveau du territoire de Rouiba à la suite d'informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale faisant état de la présence de deux suspects (32 et 27 ans) s'adonnant

au trafic de drogue et de comprimés psychotropes. Les deux accusés ont été arrêtés en flagrant délit par les éléments de la Gendarmerie nationale qui ont saisi 130 comprimés psychotropes de différents types et 70 gr de kif traité, outre un fusil harpon et des armes blanches, indique-t-on de même source. Après le parachèvement de l'enquête, les mis en cause ont été présentés à la justice puis mis en détention provisoire à l'Établissement de rééducation et de réadaptation d'El Harrach, conclut le communiqué.

S. O./APS

Rencontre Poutine-Assad

«Un progrès colossal» sur le dossier syrien

LES DÉCLARATIONS faites lors de la rencontre entre le président russe Vladimir Poutine et son homologue syrien Bachar al-Assad témoignent d'un progrès «colossal dans le règlement politique de la crise syrienne et la lutte contre le terrorisme dans ce pays», estime le premier adjoint du président du Conseil de la Fédération pour la défense et la sécurité, Frantz Klintsevitch. Interrogé par Sputnik à la suite de cette rencontre, le sénateur a déclaré que «c'est un progrès colossal dans le processus de stabilisation de la situation militaire et politique en Syrie». M. Klintsevitch a attiré l'attention sur la déclaration de Bachar al-Assad, qui avait qualifié la Russie de principal garant de la non-ingérence dans les affaires intérieures de la Syrie. «Nous avons une tâche difficile à accomplir car la Syrie est infestée d'agents d'influence et de leur argent. Mais cette tâche sera accomplie», a souligné M. Klintsevitch. Le sénateur russe a mis l'accent sur le progrès «très sérieux réalisé par le pré-

sident syrien qui comprend qu'il faut faire des concessions dans ses relations avec les diverses forces internes en Syrie», sous peine de «tout perdre». Bachar al-Assad, et son homologue russe, Vladimir Poutine, ont discuté lundi soir à Sochi des étapes à venir dans le processus de règlement politique de la crise syrienne à deux jours d'un sommet tripartite Russie-Iran-Turquie consacré à préparer l'établissement d'un Congrès pour le dialogue national syrien au moment où les opérations militaires contre les groupes terroristes en Syrie «touchent à leur fin». Lors de la rencontre entre les deux dirigeants dans la station balnéaire de Sochi en présence d'un nombre de hauts responsables politiques et militaires russes, selon l'agence de presse syrienne Sana, le président Poutine a félicité al-Assad pour «les succès réalisés en Syrie dans la lutte contre le terrorisme», affirmant que le peuple syrien «s'approche de la victoire sur les terroristes».

Hania T.